

# Rapport d'orientation

**Deux supports fondamentaux des actions associatives en 2024, parfaitement articulés l'un avec l'autre, jalonnent l'année 2024 :**

- La négociation du **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM 2025-2029)**, dont les objectifs sont décrits dans les priorités de la Direction Générale

- Le **Projet associatif 2025-2029**

Il nous a semblé que le **Projet Associatif 2020-2024** restait d'une totale actualité dans ses objectifs, et qu'il restait encore des actions à réaliser

**La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)**, ou plutôt en ce qui nous concerne,, des **Organisations (RSO)** constituera la nouveauté introduite comme fil conducteur de notre **Projet associatif**. Dans le précédent projet, la RSE apparaissait dans l'axe III, l'impact social et environnemental, ce qui s'avère réducteur et bien en dessous de ce que nous réalisons déjà.

La présentation de Claire Nayme lors de l'Assemblée Générale 2024 « **La RSE dans mon Projet Associatif, pourquoi, comment ?** » ouvre son champ d'application.

Elle vise notamment à :

- améliorer la **qualité de vie** de chacun, personnes accompagnées, familles, professionnels, avec le partage des mêmes valeurs
- mettre en avant notre engagement en tant qu'employeur afin de **déployer l'attractivité**
- affirmer notre rôle sociétal en intégrant le **développement durable** dans toutes nos actions

**Au cours de cette année, nos objectifs prioritaires restent de renforcer :**

- la **qualité de l'accompagnement** pour le bien-être de chacun, objectif prioritaire dont dépendent tous les autres, non seulement par des formations individuelles mais aussi par une **promotion active de la bientraitance** impulsée par la gouvernance et les directions. Deux axes majeurs, les Troubles du Spectre Autistiques et le vieillissement des personnes, tout en maintenant une attention particulière sur les personnes les plus fragiles
- la **place de la personne** dans l'établissement, l'association, la société, valorisant ainsi son rôle social
- la **participation des familles** à la vie de l'établissement et de l'association
- l'**efficience de nos actions**, la pertinence de nos choix, la recherche de financements extérieurs dans un contexte budgétaire tendu, visant le retour à l'équilibre budgétaire

**Pour réaliser notre mission associative, il est essentiel que tous les acteurs s'approprient ces objectifs et participent ensemble à la mise en œuvre du Projet.**

**Agir ensemble avec nos différences**

**Catherine HARPEY, Présidente**